

Exercice Budgétaire : 2017

Fonction : 28 Autres services périscolaires et annexes
Programme : 2801

Imputation	Autorisation d'engagement	Phasage prévisionnel des paiements	
932.28/6042.2801	650 000 €	2017	300 000 €
		2018	350 000 €

Thème : Lycée

Objet : Mise à disposition du bouquet de ressources numériques au profit des lycéens de la Région Hauts-de-France

La commission permanente du conseil régional Hauts-de-France, dûment convoquée par son Président le 2 mai 2017, réunie le 18 mai 2017, à 14 heures, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'Education,

Vu la délibération n°20160004 du Conseil régional du 4 janvier 2016 relative à la « délégation d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente »,

Vu la délibération n°20160165 du Conseil régional des 26 et 27 mai 2016 relative à « l'adoption du règlement budgétaire et financier »,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'avis émis par la Commission Enseignement, recherche (lycée, éducation, université, enseignement supérieur, recherche) lors de sa réunion du 10 mai 2017,

CONSIDERANT / PREAMBULE :

Le numérique, véritable instrument de démocratisation de l'accès aux savoirs, est au service des objectifs d'égalité des chances et de réussite éducative.

Le dispositif bouquet de ressources numériques permet à chaque lycéen et à la communauté éducative de bénéficier de ressources et services numériques complémentaires adaptés à leur besoin et sélectionnés avec la collaboration de nos partenaires académiques.

Dans ce cadre, la Région met à disposition gratuitement pour l'ensemble des lycéens de la Région Hauts-de-France (soit 257 000 bénéficiaires) les cinq ressources numériques éducatives suivantes :

- Le service numérique de soutien scolaire en ligne « Aide aux devoirs » (EducLever), accessible à tous les élèves, parents et enseignants des lycées de la Région. C'est un outil d'accompagnement et de remédiation qui propose aide individualisée, exercices, fiches de cours et révisions et utilise la richesse et l'attractivité des outils numériques en ligne.

- Edumedia, un service de ressources granulaires multimédias pour l'éducation aux sciences,

- Madmagz, un service numérique de création, de publication et de diffusion de magazines et journaux scolaires numériques pour l'expression lycéenne et les TPE,

- Educagri Agrosup, un service numérique de ressources éducatives spécifiques à destination des lycées agricoles,

- E-Sidoc, un service numérique de portail documentaire destiné à la communauté éducative pour l'exploitation et la valorisation des fonds documentaires des CDI,

Il vous propose aujourd'hui de renouveler ce dispositif et d'affecter les crédits nécessaires pour l'année scolaire 2017/2018 à la mise à disposition du bouquet de ressources numériques.

DECIDE

Par 56 voix « Pour », 0 voix « Contre »

De poursuivre pour l'année scolaire 2017-2018 la mise à disposition du bouquet de ressources numériques éducatives au profit des l'ensemble des lycéens des Hauts-de-France,

D'affecter une AE 2017 de 650 000 € TTC sur le code opération 2801305

AUTORISE

Monsieur le Président du Conseil régional à signer les actes juridiques, administratifs et financiers correspondants.

Etaient présents (42) : Mmes Sabine BANACH-FINEZ, Florence BARISEAU, MM. Jean-Pierre BATAILLE, Xavier BERTRAND, Vincent BIRMANN, Mmes Natacha BOUCHART, Elizabeth BOULET, MM. Jean-Yves BOURGOIS, Salvatore CASTIGLIONE, Jean CAUWEL, Mmes Karine CHARBONNIER, Mireille CHEVET, MM. Christophe COULON, Jacques DANZIN, François DECOSTER, Mmes Mélanie DISDIER, Marie-Christine DURIEZ, M. Philippe EYMERY, Mme Anne-Sophie FONTAINE, MM. Luc FOUTRY, Paul-Henry HANSEN-CATTA, Mme Françoise HENNERON, M. Sébastien HUYGHE, Mme Béatrice LACROIX-DESESSART, MM. Nicolas LEBAS, Daniel LECA, Mmes Chantal LEMAIRE, Marie-Sophie LESNE, Brigitte LHERBIER, M. Frédéric LETURQUE, Mmes Faustine MALIAR, Manoëlle MARTIN, MM. Adrien NAVE, Frédéric NIHOUS, Mmes Isabelle PIÉRARD, Patricia POUPART, MM. Philippe RAPENEAU, Jean-François RAPIN, Mmes Monique RYO, Sylvie SAILLARD, MM. Serge SIMEON, Jean-Richard SULZER.

Pouvoirs donnés (14) :

Groupe Les Républicains et apparentés (3) :

M. Gérald DARMANIN donne pouvoir à M. Philippe RAPENEAU, M. Guillaume DELBAR donne pouvoir à M. Sébastien HUYGHE, M. Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à M. Luc FOUTRY,

Groupe UDI – Union Centriste (5) :

Mme Marguerite DEPRez-AUDEBERT donne pouvoir à M. Serge SIMEON, M. Martin DOMISE donne pouvoir à Mme Anne-Sophie FONTAINE, Mme Stéphanie DUCRET donne pouvoir à M. Daniel LECA, Mme Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Mme Elizabeth BOULET, Mme Valérie LÉTARD donne pouvoir à M. Salvatore CASTIGLIONE,

Groupe Front National – Rassemblement Bleu Marine (6) :

M. Laurent BRICE donne pouvoir à Mme Marie-Christine DURIEZ, Mme Agnès CAUDRON donne pouvoir à M. Vincent BIRMANN, M. Sébastien CHENU donne pouvoir à Mme Mireille CHEVET, Mme Christine ENGRAND donne pouvoir à Mme Mélanie DISDIER, M. Michel GUINIOT donne pouvoir à Mme Sylvie SAILLARD, Mme Mylène TROSZCZYNSKI donne pouvoir à Adrien NAVE,

DECISION DE LA COMMISSION PERMANENTE:
ADOpte DANS SON INTEGRALITE

Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional

NOM DE L'OPERATION : ANNEXE DE LA DELIBERATION N°20170563

NOM DE L'OPERATION : **Mise à disposition du bouquet de ressources numériques au profit des lycéens de la Région Hauts-de-France**

PRESENTATION DU PROJET :

Le numérique, véritable instrument de démocratisation de l'accès aux savoirs, est au service des objectifs d'égalité des chances et de réussite éducative.

Le dispositif « bouquet de ressources numériques » permet à chaque lycéen et à la communauté éducative de bénéficier de ressources et services numériques complémentaires adaptés à leur besoin et sélectionnés avec la collaboration de nos partenaires académiques.

Dans ce cadre, la Région met à disposition gratuitement pour l'ensemble des lycéens de la Région Hauts-de-France (soit 257 000 bénéficiaires) les cinq ressources numériques éducatives suivantes :

- Le service numérique de soutien scolaire en ligne « Aide aux devoirs » (EduLever), accessible à tous les élèves, parents et enseignants des lycées de la Région. C'est un outil d'accompagnement et de remédiation qui propose aide individualisée, exercices, fiches de cours et révisions et utilise la richesse et l'attractivité des outils numériques en ligne.

- Edumedia, un service de ressources granulaires multimédias pour l'éducation aux sciences,

- Madmagz, un service numérique de création, de publication et de diffusion de magazines et journaux scolaires numériques pour l'expression lycéenne et les TPE,

- Educagri Agrosup, un service numérique de ressources éducatives spécifiques à destination des lycées agricoles,

- E-Sidoc, un service numérique de portail documentaire destiné à la communauté éducative pour l'exploitation et la valorisation des fonds documentaires des CDI,

Ces ressources sont accessibles directement et sans authentification supplémentaire via les environnements numériques de travail (LEO et Savoirs-numériques-5962).

Afin d'être en mesure de proposer de nombreuses ressources numériques dans un cadre budgétaire contraint, la Région a négocié un nouveau modèle économique innovant avec les éditeurs de ressources éducatives basé sur une facturation à l'usage. Ce système allie économie d'échelle (marché global pour l'ensemble des lycéens), mise à disposition généralisée (indispensable pour pouvoir maximiser les usages) et efficience économique (facturation à la consommation).

Il vous est proposé aujourd'hui de renouveler ce dispositif et d'affecter les crédits nécessaires pour l'année scolaire 2017/2018 à la mise à disposition du bouquet de ressources numériques.